Un vol de scooter toutes les huit minutes en France. 50 % des vols en Ile-de-France

27/04/2014 à 10h47

Les vols des deux-roues sont en légère baisse, sauf à Paris et en Ile-de-France. Les deux-roues sont très convoités par les voleurs qui n'hésitent pas à commettre leur méfait en plein jour. Un fléau quotidien pour les usagers.



L'Ile-de-France comptabilise près de la moitié de ces délits. Autre particularité : les malfaiteurs n'attendent plus la tombée de la nuit, loin du regard des passants. 85 % des délits ont lieu en milieu urbain, **53 % en pleine journée** et 60 % sur la voie publique. Les risques diffèrent cependant selon les départements. D'après un document de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), 61 000 plaintes ont été déposées en France métropolitaine en 2013, dont 6 292 à Paris. Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes complètent ce podium, avec 4 765 et 3 841 plaintes. Cependant, ces risques sont minimes ailleurs. Des vols, quels vols ? pourrait-on dire en Lozère, où seules quinze personnes ont déposé plaintes en 2013, à peine le double dans la Creuse

et le Cantal.

Ce déséquilibre est évidemment le fait de la densité de population et de la concentration des deux-roues. Si les vols de deux-roues dans l'Hexagone ont connu une baisse de 9 % en 2013 comparé à 2012, certains départements continuent d'enregistrer une hausse. C'est le cas de Paris, et des départements de l'Indre, du Gers, du Rhône et de la Guyane. Il faut pourtant aborder ces données avec prudence. «*Ces résultats sont un peu tronqués. Tout le monde n'a pas les moyens d'assurer son deux-roues. Conséquence, il y a moins de plaintes. Il est donc difficile de dire si cela correspond à une baisse de la criminalité* », note David Tuchbant d'ICA. Ce qui est certain, c'est que 73 % des plaignants qui se sont fait dérober leur scooter en ont racheté un par la suite. Mais la plupart ont changé de marque.
Le Parisien